

Tableau de synthèse des appels à projets (AAP) en cours -

AAP régionaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Budget du projet	Plafond de l'aide	Date limite de dépôts	Labellisation/recommandation par un Pôle
Aides aux entreprises primos innovantes	<p>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME du Grand Est dans leurs premières démarches d'innovation</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir les entreprises en leur permettant, par le recrutement d'une personne qualifiée ou par le recours à des compétences externes, de développer un projet interne d'innovation - soutenir tout projet d'innovation portant sur un produit/bien/procédé/service ou un procédé mobilisant une prestation externe ou le recrutement d'une personne en CDI ou CDD de 12 mois 	Monopartenaire	Non indiqué	Prestation externe 10 k€ (subventions) Recrutement 20 k€ (subventions)	Fil de l'eau	Recommandation préconisée par la Région

<p>Aide aux projets collaboratifs de R&D&I</p>	<p>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME/ETI, start-ups et acteurs académiques du Grand Est</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - stimuler les collaborations et le transfert de technologies entre les acteurs académiques et privés en soutenant des projets de R&D&I - valoriser le potentiel académique de la Région Grand Est - financer tout projet de R&D&I portant sur une innovation de produit, de bien, de service, de procédé, d'organisation, de management et de marketing 	<p>Collaboratif</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>250 k€ pour les entreprises (mix avances remboursables et subventions)</p> <p>250 k€ pour les laboratoires (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>
<p>Aide aux projets collaboratifs de R&D&I pour les Grandes Entreprises</p>	<p>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les Grandes Entreprises du Grand Est</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir des projets de R&D&I visant à créer un centre de R&D ou moderniser un centre de R&D par des investissements ou montée en compétences d'un site industriel 	<p>Monopartenaire ou collaboratif</p>	<p>Min 50 k€</p>	<p>Monopartenaire : 250 k€ pour les entreprises (subventions)</p> <p>Collaboratif : 1 M€ pour les entreprises (subventions)</p> <p>250 k€ pour les laboratoires (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>

<p>Grand Est Compétitivité</p>	<p>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME/ETI/GE 4.0 du Grand Est ayant une activité de production / ou en phase de modernisation</p> <p>2 parcours : Parcours modernisation des PME et parcours Industrie Du Futur</p> <p>Objectif : - accélérer les transformations technologiques, économiques, organisationnelles et environnementales des entreprises régionales en les accompagnant dans leur démarche de changement et de projet</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>Parcours modernisation : - Conseil : 15 k€ max - Investissement matériel : 300 k€ en zone AFR</p> <p>Parcours industrie du futur : - Conseil : 50 k€ max - Investissement matériel : 400 k€ en zone AFR</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p>Startup</p>	<p>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les start-ups dont le siège social est dans le Grand Est</p> <p>Objectifs : - accompagner la création d'entreprises innovantes génératrices d'emplois et de nouvelles activités à fort potentiel - niveau 1 : faciliter les 1ers travaux de constitution de la start-up - niveau 2 : faciliter le développement d'innovation, de produits, de services, de procédés, etc.</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>Niveau 1 : 30 k€ (bourse)</p> <p>Niveau 2 : 100 k€ (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>

AAP nationaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Budget du projet	Plafond de l'aide	Date limite de dépôts	Labellisation/recommandation par un Pôle
ANR EJPRD 2022	<p>Dispositif de financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour financer des projets transnationaux de R&D dédiés aux maladies rares</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer de nouveaux outils et voies d'analyse pour accélérer le diagnostic et faciliter la surveillance du diagnostic (y compris des cas non diagnostiqués) dans les maladies rares <ul style="list-style-type: none"> ☒ Diagnostic phénotypique ☒ Etude de marqueurs/biomarqueurs pronostiques pour un diagnostic précoce et le suivi de la maladie; ☒ Nouvelles technologies de génomique / génomique fonctionnelle, multi-omics, etc; ☒ Stratégies fonctionnelles pour stratifier globalement les variants de signification inconnue (VUS) à usage clinique ; mise en place de systèmes (in vitro) ; ☒ Développement de modèles de voies pour permettre le diagnostic, en particulier pour les maladies nouvellement découvertes qui peuvent partager des mécanismes moléculaires sous-jacents avec des maladies déjà connues. 	Collaboratif min 4 partenaires max 6	NR	NC	Dépôt en 2 phases Phase I :16/02/2022 Phase II: 15/06/2022	NA

ANR ERAPerMed 2022

Dispositif de financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour financer des projets européens de R&D dédiés à la prévention en médecine personnalisée

Objectifs :

-soutenir des projets de recherche translationnelle dans le domaine de la médecine personnalisée
-Encourager les collaborations interdisciplinaires en favorisant les synergies entre la recherche préclinique ou clinique avec la bio-informatique, la recherche ELSA (aspects éthiques, juridiques et sociaux) ou la recherche de l'implémentation dont l'économie de la santé

Collaboratif min 3 partenaires max 6 partenaires (pas plus de 2 d'un même pays)

NR

Côté FR : 310 k€ pour coordinateur
260 k€ pour partenaire simple

Dépôt en 2 phases

Phase I :17/02/2022
Phase II: 14/06/2022

NA

ANR JPIAMR-DRUID 2022

Dispositif de financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour financer des projets européens de R&D dédiés à la résistance aux antimicrobiens

Objectifs :

- améliorer le traitement des infections bactériennes et fongiques en santé humaine, animale et végétale grâce à l'amélioration de l'efficacité, et de la spécificité de drogues préexistantes, grâce à de nouveaux protocoles d'administration, grâce à de nouvelles combinaisons thérapeutiques et/ou grâce au repositionnement de molécules. Les projets doivent être au stade clinique précoce ou préclinique

Ne sont pas éligibles : les agents antiviraux et antiparasitaires - la découverte et/ou le criblage de nouveaux composés thérapeutiques - les nouveaux vaccins et/ou les nouvelles cibles thérapeutiques - les propositions visant uniquement à développer de nouveaux diagnostics ou de nouveaux tests prédictifs

Collaboratif min 3 partenaires max 6 partenaires voire 7 si entreprise ou pays à faible revenu

NR

Côté FR :
260 k€ max pour partenaire
15 k€ min par partenaire
470 k€ max/projet

Dépôt en 2 phases

Phase I :08/03/2022
Phase II: 05/07/2022

NA

<p>IHU Vague 3</p>	<p>Dispositif du Plan France 2030 visant à créer 6 nouveaux instituts hospitalo-universitaires en matière de recherche, de soin, de formation et de transfert de technologies dans la santé</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre d'accélérer les progrès de la recherche en santé en France en renforçant une dynamique de valorisation, de transfert et de recherche partenariale dans le secteur de la santé et des sciences de la vie, et permettre de mieux articuler recherche, enseignement et soin autour des grands défis de santé - créer un environnement d'excellence attractif pour les chercheurs et cliniciens de talent, ainsi que pour les partenariats industriels - permettre l'expérimentation de nouvelles modalités de soins, de prévention, d'assurer la formation de professionnels d'excellence dans le domaine du soin et de la recherche et développement 	<p>Collaboratif</p>	<p>50 M€ max</p>	<p>NR</p>	<p>07/11/22 11H</p>	<p>NA</p>
<p>Aide pour le développement à l'innovation</p>	<p>Dispositif de financement Bpi pour les PME et entreprises de moins de 2000 salariés avec un projet de RDI en phase de recherche industrielle ou de développement expérimental</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financer des projets d'innovation en phase de industrialisation ou de commercialisation - financer la participation des entreprises à des partenariats technologiques nationaux ou internationaux 	<p>Monopartenaire 1 PME ou 1 entreprise de moins de 2000 salariés OU Collaboratif 1 entreprise FR et 1 entreprise internationale si projet international</p>	<p>NC</p>	<p>3 M€ max AR ou Prêt Innovation</p>	<p>Au fil de l'eau</p>	<p>NA</p>

Subvention Innovation

Dispositif de financement Bpi pour les PME et entreprises de moins de 2000 salariés souhaitant valider la faisabilité de leur projet

Objectifs :

- financer des projets d'innovation en phase de maturation ou de faisabilité
- inciter l'entreprise à innover par des études de faisabilité, l'intégration de compétences
- valider les différentes composantes du projet: marketing, ingénierie technique, juridique, financière, PI, etc.

Monopartenaire
1 PME ou 1
entreprise de moins
de 2000 salariés

NC

50 k€ max SUB (taux d'aide max.
70 %)

Au fils de l'eau

NA

Rapid

Dispositif de subvention des projets d'innovation duale de la DGA (Direction Générale de l'Armement) et DGE (Direction Générale des Entreprises)

Depuis 2021, l'agence de l'innovation de défense (AID) est responsable du dispositif

- Projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique présentant des applications militaires mais aussi des retombées pour les marchés civils

Objectifs :

- accorder, dans un délai de deux- trois mois entre le dépôt du dossier et le début des travaux, un financement des projets sélectionnés
- application duale en santé & défense

THEMATIQUE « L'HUMAIN » :

☒ Télé médecine ou chirurgie ;
☒ charge cognitive du combattant ;
☒ Médecine connectée (recueil infos, traitement avec IA/big data) ;
☒ Automatisation de tâches répétitives ;
☒ Aménagement des environnements de travail ;
☒ Soldat augmenté (dont exosquelettes) ;
☒ Habillement (fibres connectées, tissus techniques, furtivité, techniques de scanner corporel 3D, recyclage)
☒ Protection du combattant.

THEMATIQUE « NRBC » :

☒ Détection et identification biologique et chimique ;
☒ Protections individuelles et collectives ;
☒ Décontamination.

Monopartenaire ou collaboratif

Porté par un e PME

NR

Taux de financement plafonné à 80% des dépenses pour les industriels SUB

Le taux d'aide varie en fonction de la taille de l'entreprise et du niveau de TRL du projet

40 % pour les instituts SUB

100% pour les laboratoires SUB

Fil de l'eau

NA

<p>Aide au développement DeepTech</p>	<p>Dispositif de financement pour les entreprises françaises développant une innovation à fort contenu technologique et de rupture</p> <p>Objectifs : - aider les entreprises menant des projets d'innovation technologiques deeptech à mettre au point des produits, procédés ou services avant leur lancement industriel et commercial</p> <p>NB : pour la définition de Deep Tech se référer au site bpifrance</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>2M€ Mix AR/SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p>Bourse French Tech</p>	<p>Bourse pour les jeunes entreprises à réel potentiel de croissance en cours de création ou venant d'être créées (< 1 an, < 50 personnes)</p> <p>Objectifs : - financer les projets nécessitant une phase de maturation et de validation technologique : business model, faisabilité technologique, marketing, juridique, etc.</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>30 k€ SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>

<p>Bourse French Tech Emergence</p>	<p>Bourse pour les jeunes entreprises du Deep Tech à réel potentiel de croissance venant d'être créées (< 1 an, < 50 personnes)</p> <p>Objectifs : - financer les projets deeptech nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, marketing, juridique, etc.</p> <p>NB : pour la définition de Deep Tech se référer au site bpifrance</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>90 k€ SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p>Industrialisation & Capacités 2030</p>	<p>d'investissement industriel des entreprises du secteur de la bioproduction, des dispositifs médicaux & DIV et des maladies infectieuses</p> <p>Objectifs : - soutenir les projets d'industrialisation dans le secteur des biothérapies/bioproduction, des maladies infectieuses émergentes/NRBC et des dispositifs médicaux/DIV</p> <p><i>Le projet doit consister en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ une unité de production industrielle ✓ une installation d'une ligne pilote, à la condition que sa production soit destinée à de premières commercialisations ou pré-commercialisations, ou à des essais permettant la qualification finale du processus industriel de production ; ✓ une installation d'une ligne pilote ou de production pour la production d'un produit innovant ; ✓ une extension d'un site de production existant ; ✓ une augmentation de capacité de production sur toute ou partie de la chaîne de valeur de production d'un produit de santé ; ✓ le développement de plateformes multimodales ✓ des travaux d'amélioration de l'empreinte énergétique ou de réduction de l'empreinte carbone 	<p>Monodéposant OU Collaboratif</p> <p>Acteurs académiques acceptés mais non porteurs</p>	<p><u>Si projet monodéposant</u> 1M€ min</p> <p><u>Si projet collaboratif</u> 2 M€ min</p>	<p>Taux d'aides en du régime d'aides d'état appliqué</p>	<p><u>Date de clôture</u> : 09 janvier 2024</p> <p><u>Dates de relevés</u> : 14/06/22 ; 10/01/23 ; 09/05/23 ; 19/09/23 => attention MIE/NRBC que relève en juin 2022</p>	<p>NC</p>

**Innovations en
biothérapies**

Appel à projets du PIA4 pour positionner la France en leader des biothérapies et de la bioproduction de thérapies innovantes

Objectifs :

- accélérer le développement de la filière biothérapies en France
- accélérer l'accès au marché pour les nouveaux biomédicaments

2 thématiques soutenues :

- 1) *Développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale => projets de thérapies géniques/cellulaires hors oncologie + tous projets techniques en oncologie si possible*
- 2) *Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies => organoïdes, diagnostic compagnon de stratification de patients, outils de modélisation/simulation qualifiant une biothérapie. Sont non éligibles : la recherche de nouveaux biomarqueurs, les outils de suivi d'efficacité des traitements.*

Tous les projets doivent avoir une preuve de concept préclinique non réglementaire.

Monodéposant OU
Collaboratif (max 4
partenaires)

Acteurs académiques
acceptés mais non
porteurs

Si projet
monodéposant
3M€ min si
thématique 1
2 M€ min si
thématique 2

Si projet collaboratif
4 M€ min

Taux appliqués à la recherche
industrielle en fonction de la taille
de l'entreprise : SUB (50 - 80 %)

Taux appliqués au développement
expérimental en fonction de la taille
de l'entreprise : SUB (25 - 60 %)

Mix AR/SUB pour entreprises
SUB pour acteurs académiques

23/11/2023 avec
2 relevés :

23/11/22
23/05/23

NC

Première Usine

Appel à projets du PIA4 pour dynamiser l'industrialisation des startups

Objectifs :

- favoriser les implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups

Nature des projets :

- 1ère unité de production industrielle de la part du porteur du projet – après une phase de prototypage par exemple
- Une implantation d'unité de production industrielle portée par une PME exerçant déjà une activité industrielle, lorsque le projet présenté correspond pour elle à la première industrialisation d'une production innovante en rupture de son activité existante (activité couverte par un code NACE différent notamment)
- Une installation d'une ligne pilote ou de production chez un tiers (ex CDMO) pour la production d'un produit innovant. Dans le cas de la santé, la production est souvent externalisée par des CDMO qui doivent investir sur des scale up de production et des équipements spécifiques du produit innovant
- Une plateforme industrielle mutualisée : permettant de mettre du foncier industriel à disposition des entreprises et de mutualiser des équipements et des procédures d'autorisation

Monopartenaire
Startup ou PME
innovante ou ETI en
phase
d'hypercroissance

5 M€ min

Taux de financement
20 – 30 % selon tailles entreprises
60 % de l'aide SUB - 40 % de
l'aide AR

Dates de relèves
2022
13 septembre
2022
13 décembre
2022

NA

Structures 3.0 V2

Appel à projets organisé par l'Agence du Numérique en Santé pour les acteurs privés/publics du numérique et les centres médico-sociaux et sociaux

Objectifs :

-financer l'expérimentation en conditions réelles de solutions numériques innovantes dans le secteur social et médico-social
-soutenir l'expérimentation de solutions numériques innovantes qui contribuent à améliorer les conditions d'exercice des professionnels, qu'ils soient personnels administratifs ou soignants, des établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS)

Thématiques soutenues :

- maintien de l'autonomie des personnes âgées,
- maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap,
- maintien de l'autonomie à domicile,
- soutien aux aidants,
- protection de l'enfance,
- protection des majeurs,
- précarité,
- accueil des demandeurs d'asile,
- personnes en difficultés spécifiques (addictologie etc.).

Collaboratif

NC

300 k€ max SUB
Taux d'aides en fonction taille
entreprise

24/06/22 14H

NA

<p>iDemo</p>	<p>AAP du PIA4 lancé par la DGE et opéré par la bpi pour soutenir tous projets d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétiques, écologique et numérique</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française - Soutenir des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle à un stade de développement avancé (prototype, lignes pilotes) <p>Attention : les projets doivent avoir un fort impact environnemental et sociétal</p>	<p>Monodéposant OU Collaboratif</p> <p>Acteurs académiques acceptés mais non porteurs</p>	<p>Collaboratif : > 4 M€ Monodéposant : > 2 M€</p>	<p>Taux appliqués à la recherche industrielle en fonction de la taille de l'entreprise : SUB (50 - 80 %)</p> <p>Taux appliqués au développement expérimental en fonction de la taille de l'entreprise : SUB (25 - 60 %)</p>	<p>01/11/2022 ?</p>	<p>NC</p>
---------------------	--	---	--	---	---------------------	-----------

AAP inter nationaux		Nature de l'AAP	Aide	Date limite de dépôts	NB
BioWin	<p>Programme franco-belge pour les entreprises de biotechnologies et des technologies médicales Appel à projets ouvert aux entreprises du Grand Est, membres de BioValley France et de BioWin cluster wallon</p> <p>Objectif : - accélérer le développement de projets de recherche dans les domaines cités ci-dessous entre autres, et ce, dans les entreprises des 2 régions partenaires et signataires de l'accord</p>	Collaboratif	1,5 M€	Au fil de l'eau	
MedTeq	<p>Partenariat franco-québécois pour les technologies médicales</p> <p>Objectifs : - financer bilatéralement des projets d'innovations Santé développés conjointement par des partenaires québécois et des partenaires du Grand-Est français - faciliter les projets d'échange et d'implantations d'entreprises de la santé sur les deux territoires respectifs</p>	Collaboratif	1 M€	Au fil de l'eau	

**Horizon Europe
Cluster santé**

Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation

Objectif :

- apporter des réponses aux grands problèmes de société auxquels l'Europe et le monde sont confrontés
- répondre aux défis récemment apparus ou persistants, qui menacent la santé publique et ses citoyens, la viabilité de ses systèmes de soins de santé et de protection sociale, ainsi que la compétitivité de son industrie des soins de santé.

6 thématiques générales visées :

1. La santé tout au long de la vie
2. Les déterminants en matière de santé environnementale et sociale
3. Les maladies rares et non transmissibles
4. Les maladies infectieuses, y compris les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées
5. Les outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins, y compris la médecine personnalisée
6. Les systèmes de soins de santé

3 thématiques Mission Cancer déjà lancées

- i) Better understanding of the impact of risk factors and health determinants on the development and progression of cancer*
- ii) Develop new methods and technologies for cancer screening and early detection*
- iii) Develop and validate a set of quality of life and patient preference measures for cancer patients and survivors*

Collaboratif

1 M € - 5 M€

AAPs lancés

AAPs en 1 étape : deadline
21/04/2022 17H

AAPs en 2 étapes :

i) deadline étape 1 : 01/02/22
17H

ii) deadline étape 2 : 06/09/22
17H

Attention, bien vérifier la
deadline en fonction du Topic ID

NA

AAPs lancés

<https://www.horizon-europe.gouv.fr/>

<p>Interreg VI Grande Région</p>	<p>Programme de coopération transfrontalière Grande Région (Région Grand Est, Luxembourg, Belgique, Saarland, Rheinland)</p> <p>Objectifs : - promouvoir et soutenir des partenariats en innovation au sein de la Grande Région</p> <p>La santé fera partie de l'objectif stratégique "une Europe plus sociale", volet spécifique « Soins de santé »</p> <p>Thématiques soutenues : -égalité d'accès aux soins, -résilience des systèmes de santé -amélioration de la prise en charge</p>	<p>Collaboratif</p>	<p>NC</p>	<p>31/05/22 12H</p>	<p>Programme lancé depuis le 05/04/22 https://www.interregeurope.eu/sites/default/files/2022-02/Interreg_Europe_2021-2027_CP_final_version__September_2021_.pdf</p> <p>https://www.interregeurope.eu/apply-for-the-call</p>
<p>EIC Transition</p>	<p>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</p> <p>Objectifs : - financer la maturation et la validation des technologies en laboratoire et en environnement d'applications (TRL4/5-6)</p> <p>A noter les EIC Transition Challenge dont voici les thématiques : <i>RNA-based therapies and diagnostics for complex or rare genetic diseases</i></p> <p>Ne sont éligibles que les porteurs ayant remporté un EIC Pathfinder ou un ERC</p>	<p>Monopartenaire ou collaboratif (2 à 5 partenaires)</p>	<p>2,5 M€ SUB</p>	<p>EIC Transition : 28/09/22 EIC Transition Challenges : 19/10/22</p>	<p>AAPs lancés</p>

<p>EIC Pathfinder</p>	<p>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</p> <p>Objectifs : - financer les équipes de recherche pour la recherche ou le développement d'une technologie de pointe émergente (TRL1-4)</p> <p>A noter les EIC Pathfinder Challenge dont voici les thématiques : <i>cardiogenomics</i> <i>healthcare continuum technologies</i> <i>DNA based digital data storage</i></p>	<p>Monopartenaire (pas ETI, pas GG) ou collaboratif (3 partenaires)</p>	<p>3-4M€ SUB</p>	<p>EIC Pathfinder Challenge : 19/10/22</p>	<p>AAPs lancés</p>
<p>EIC Accelerator</p>	<p>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</p> <p>Objectifs : - financer la phase de recherche et innovation, la démonstration et la réalisation - financer les opérations de développement, les opérations de prototypes, les tests ou pilotes et les opérations de réplication du marché (TRL6-8)</p> <p>A noter les EIC Accelerator Challenge dont voici la thématique : <i>Technologies for Open Strategic Autonomy</i></p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>500 k€ - 2,5 M€ et/ou equity 15 M€</p>	<p>Dépôt en 2 phases :</p> <p><i>Phase I</i> de pré-filtre : pré-dossier de 5 pages + vidéo de 3 min + pitch deck 10 slides <i>Phase II</i> : en cas de pré-dossier retenu, dépôt de dossier complet</p> <p>Dates : 15/06/22 05/10/22</p>	<p>AAPs lancés</p>